



Comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentour »

Synthèse des échanges de la réunion du 17 juin 2021

Tenue à la salle des Fêtes de Mondragon à 9h30

Nom	Structure
Arnassant Stéphan	Parc naturel régional de Camargue
Bernacchi Adrien	UEF
Brusson Romain	Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
Courbier Gilles	Fédération Départementale des Chasseurs du Gard
Croquet Virginie	Office Français de la Biodiversité (OFB)
D'Eaubonne Damien	RTE
Etroit Sylvie	Mairie de Vénéjan
Gallin-Martel Claude	Fédération de Pêche du Vaucluse
Guenot Pascal	ONF Gard
Hareng Didier	DDTM 30
Labat Sabine	OFB
Landru Grégoire	CEN PACA
Lebègue Jean	Mairie de Mondragon
Romanini Bruna	Mairie de Mondragon
Sallefranque Mayder	DREAL PACA
Sambardier Gérald	RTE
Schaeffer Lucie	Parc naturel régional de Camargue
Vollot Benjamin	Naturaliste indépendant

Excusés :

Nom	Structure
Beucamp Martial	Société de Pêche de Mondragon
Bonneau Jean Paul	FNE Vaucluse
Buchet Elise	CNPF
Desmaret Yves	Conseil Départemental du Gard
Dulac Jeanne	ONF
Gilles Frédéric	VNF
Lafolie Christine	DDT 84
Mateu Sylvain	DDTM 30
Mauzy Marc	CEN PACA
Pires Mathias	Conservatoire Botanique National Méditerranéen
Schrive Luc	Mairie de Pont Saint Esprit
Servaire Michel	CCRLP

Sibé Viviane	Chambre d'Agriculture de Vaucluse
Tarsac Michel	CDRP Vaucluse
Toullain Carole	Conseil Départemental du Vaucluse
Zilio Anthony	Président de la communauté de communes Rhône Lez Provence

Ordre du jour :

- I. Introduction et accueil des participants par Mr Jean Lebègue, Président du COPIL
- II. Le site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentour » : contexte et historique
- III. Bilan de l'animation 2020/2021
- IV. Présentation du Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible de l'Île Vieille par Grégoire Landru du CEN PACA
- V. Perspectives pour l'animation 2021/2022
- VI. Échanges divers et conclusion
- VII. Visite de terrain

Les documents présentés lors de la réunion sont joints en annexe :

- Diaporama du COPIL
- Présentation du projet BELIVE par RTE
- Présentation du Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible de l'Île Vieille par Grégoire Landru du CEN PACA

Introduction

En tant qu'élu de la commune de Mondragon et Président du Comité de Pilotage, Jean Lebègue accueille l'ensemble des participants à la réunion et les remercie de leur présence.

Il rappelle le contexte de l'animation du site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentour » : le site est animé depuis 2016 par le Parc naturel régional de Camargue. Il s'agit d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS) désignée au titre de la Directive Européenne « Oiseaux ». Il a été désigné pour sa qualité de halte migratoire au sein de l'axe de migration du Rhône.

Le site Natura 2000 de l'Île Vieille s'étend sur le territoire de 6 communes : Mondragon, Bollène, Lamotte du Rhône, Vénéjan, Saint Alexandre et Pont St Esprit et sur 2 départements (Gard et Vaucluse) et 2 régions (PACA et Occitanie).

Suite à la pandémie de COVID 19 il n'y a pas eu de COPIL en 2020. Le dernier COPIL date de novembre 2019.

Il souhaite notamment la bienvenue à la nouvelle animatrice des sites « Petit Rhône », « Rhône aval » et « Marais de l'Île Vieille et alentour » au Parc naturel régional de Camargue, arrivée le 1^{er} octobre 2020.

Rappel du Contexte

Présentation de la zone Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentour » : espèces à enjeux, habitats, objectifs de gestion identifiés dans le Document d'Objectifs du site, historique de l'animation.

Présentation des actualités concernant l'animation du site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentour » : une nouvelle convention d'animation a démarré début février 2021 et prend fin en décembre 2022.

Le Parc naturel régional de Camargue souhaite continuer l'animation du site pour cette nouvelle période d'animation. Une consultation écrite a été réalisée en ce sens à l'automne 2020. En l'absence de réponse négative, le Parc conserve l'animation du site pour la période 2021-2022.

Réélection du Président du COPIL : Mr Jean Lebègue a été réélu à l'unanimité lors du COPIL, il conserve donc son rôle de Président pour la période d'animation 2021-2022.

Bilan de l'animation pour l'année 2020 – Synthèse des échanges

Contrat Natura 2000 « Restauration de la ripisylve sur les secteurs déficitaires »

Romain Brusson (CNR) questionne sur la fréquence d'arrosage des plants prévue dans le cadre de l'entretien des plantations (2 ans). Grégoire Landru (CEN PACA), précise que l'objectif de cet entretien est d'accompagner la reprise des plants, et non de mettre sous perfusion les plantations. Les essences plantées sont adaptées au contexte climatique local.

Lucie Schaeffer (Animatrice Natura 2000) précise que le Label « Végétal Local » n'a pas pu être demandé pour ces plants car cela aurait représenté un surcoût et que le budget était déjà arrêté.

Les plants ont été mis à disposition par le Département du Vaucluse dans le cadre du dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse », et les travaux de plantation et d'entretien sont financés par l'Etat et l'Europe dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Romain Brusson appuie l'importance du label « Végétal Local » pour ce type d'opération et la nécessité d'anticiper ce besoin en amont.

Problématique des accès

L'ENS de l'Île Vieille est régulièrement victime d'intrusion nocturne en véhicule à moteur depuis le chemin de halage.

Ces intrusions sont la cause de multiples difficultés pour la gestion du site : dégradations des clôtures des zones de pâturage, dérangement de la faune sauvage, braconnage, dépôt de déchets...

Les services techniques de la commune sont intervenus à de nombreuses reprises pour éviter ces intrusions : creusement de fossés, pose de barrières, etc.

Une concertation a été entreprise avec VNF et la CNR pour fermer l'accès au chemin de halage pour les véhicules à moteur.

Jean Lebègue appuie sur les efforts réalisés par les services techniques de la commune pour éviter les intrusions nocturnes sur le site. Il précise que l'accès au chemin de halage pourrait rester autorisé pour les pêcheurs.

Romain Brusson précise qu'une partie du domaine public fluvial présent sur le site, et notamment le chemin de halage, va intégrer le domaine concédé à la CNR dans le cadre du projet de prolongation de la concession du Rhône à la CNR. Il serait donc peut-être pertinent de contractualiser avec la CNR pour la gestion de ce parcellaire.

Evaluation des incidences Natura 2000 – Point d'information sur les ripisylves

L'animatrice rappelle l'importance de l'habitat « ripisylve » qui possède un fort enjeu de conservation et de connectivité sur le site.

Sur le Rhône, certaines ripisylves bénéficient d'un statut de protection au titre des PLU (Espace Boisé Classé) qui impose une interdiction de défricher ainsi que l'obligation de déclarer préalablement la coupe en mairie.

Elle revient sur la problématique de coupes « illégales » de ripisylve constatées sur le site depuis 2016.

Sur le site « Rhône Aval » : 16 ha concernés par des coupes « sauvages » depuis 2017, dont 70% classés en EBC.

Pascal Guenot précise qu'une dérogation existe pour le débroussaillage dans les EBC dans le cas de l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD).

Romain Brusson demande si l'ONF dispose d'un retour d'expérience sur l'utilité des OLD dans les ripisylves. En effet les ripisylves étant constituées de bois blanc tendre le risque incendie est plus faible.

Pascal Guenot répond qu'il ne dispose d'aucun retour d'expérience sur ce sujet.

Grégoire Landru précise que des sociétés d'élagage démarchent régulièrement les propriétaires de boisement. Il y a une réelle demande, notamment suite à l'implantation d'usines de biomasse sur le territoire (Pierrelatte et Gardanne). Il revient de la responsabilité de chacun d'être vigilant et de faire de la sensibilisation sur ce sujet.

Lucie Schaeffer demande à être contactée dans le cas d'une observation de coupe de ripisylves.

Jean Lebègue remercie les participants et lève la séance à 12h00.

La visite de terrain est annulée, faute de participants.